





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 4215

MI 4ZIO			ve
Rapport d'inspection - Installation électrique domestic	que BT / TI	BT existan	te
N° de rapport 2.3 // 60/26/03.			
Concerne → contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique			
Type d'habitation ✓ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Color Ti Color Sensition			
Personne sur place : code FAN de l'installation :	ve		
Adresse de la visite : 26/4///6. Date d'émission : 26/4///6 Références de la visite : 26/4///6 Références de la visite : 26/4///6	1/000	Lago.	
Date de visite: 26/4/1/6. Date d'émission : 26/4/1/6 Références d	lient:	NO	
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 276 bis et dérogations 271 l	ois 🗆 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : X Protection générale du branche			ortple
	ombre de cir	cuits terminau	x: 7+9
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			1
Description	En ordre	Pas en	n.a. ou
		ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	
Etat du matériel électrique installé		7	
Mesures de protection contre les contacts directs	,,	X	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des			
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé  Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		X	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		1	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle		- 1	~
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		V	1
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X	
Résistance de dispersion de la prise de terre :		· ·	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indivi	duel de l'ager	t SOCOTEC E	BELGIUM asbl.
Manquements / Notes :			
VOIR ANNEXE			
VOIR ANDEXE			
	*****		
***************************************			
Conclusion:			
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.L.E. Le prochair	contrôle pér	iodique est à	effectuer acte de
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une v	visite complé	mentaire est à	i   }
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🗷 au terme de 18	mois après :	signature de l'	acte de

par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa de l'inspecteur :

vente.

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa du demandeur pour réception :

AP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 - V8

Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter





0471/580.708 PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0222 23/16 0126/03

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.  Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.
☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Curs collabs.
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: CHIR  Histollation plantique de l'Installation  Le condit tonne dans so Totalité dans  le régles de l'ART fait dont le R. G. I. E.  Hes 2 premières pioces du reg d'alimente non  pas et accessible